



Demande de renseignement quand on touche la m.d.p.h des handicapés

Par **garcia**, le **16/04/2012** à **03:00**

Bonjour,
JE VOUDRAI SAVOIR JUSTE EN TOUCHANT LA M.D.P.H ET PRISE A 80% D'
HANDICAPE SI UN HUISSIER PEUT ME BLOQUER MON COMPTE C'EST PAS ENCORE
FAIT C'JUSTE POUR SAVOIR EN VOUS REMERCIANT MN GARCIA ALINE MON
TELEPHONE 0602134995 J'ATTEND UNE REPOSE DE VOTRE PART!! merci